

DES ARBRES QUI POUSSENT TOUT SEULS...

**végétation spontanée et régénération naturelle
en Pays d'Auch**



- p. 03** **LES "ARBRES DU PAYS",
UN PATRIMOINE PLEIN DE RESSOURCES**

- p. 04-07** **LE BOCAGE GASCON,
UN PAYSAGE PAS SI ORDINAIRE**

- p. 08-09** **UN JUSTE MILIEU ENTRE FORÊT ET DÉSERT
UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE**

- p. 10-11** **LA TRAME VERTE ET BLEUE,
UN TISSU DE BIENFAITS**

- p. 12-15** **PROFITER DES MAILLES EXISTANTES :
UN POTENTIEL CONSIDÉRABLE**

- p. 16-17** **LA VÉGÉTATION SPONTANÉE**

- p. 18-21** **ASSISTER LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE**

- p. 22-23** **DES PRODUITS À VALORISER**

LES "ARBRES DU PAYS"

UN PATRIMOINE PLEIN DE RESSOURCES

Le Pays d'Auch, et en sa partie Sud le pays d'Astarac, offrent le visage d'une campagne à la fois sauvage et cultivée ou l'arbre tient toujours une place incontournable.

... Au travers de massifs boisés, plus nombreux que dans d'autres contrées gasconnes, mais surtout sous les formes multiples que peuvent revêtir les arbres champêtres dans un paysage ouvert et diversifié typique : le "**bocage gascon**".

Cette présence d'arbres, patiemment élaborée et aujourd'hui très détériorée, constitue un héritage précieux qui témoigne de la nécessité de maintenir un "arbrément" minimal. Au-delà de la beauté qui n'est évidemment pas l'objectif principal, ce recours à l'arbre traduit une adaptation aux contraintes mais aussi aux opportunités du **terroir**, qu'il faut protéger si on désire durablement en tirer profit.

... Une façon de se prémunir des aléas climatiques et d'une pluviométrie capricieuse, de conserver des sols pentus, superficiels et peu perméables et surtout si sensibles à l'érosion, d'abriter cultures et bâtiments, élevages et gibier, mais aussi de produire bois et biomasse, matériaux de construction, fruits, champignons...

Un moyen de valoriser un paysage de collines propice à la polyculture, et les modestes mais très nombreux points d'eau qui ont permis de développer l'élevage.

Isolés, alignés, ou groupés, ces arbres composent parmi d'autres formations végétales une "**trame verte**" capable de jouer tous ces rôles à la fois et de préserver nos ressources vitales. Ils sont une réponse globale à tous les défis environnementaux qu'il s'agit de relever aujourd'hui, ils sont une solution à la carte, gratuite et adaptable à toutes les situations, un outil d'aménagement à large spectre pour des territoires viables.

L'arbre, " ça va de soi"

Il s'agit aujourd'hui de reconsidérer l'arbre champêtre et sa grande capacité d'action, et de lui laisser sa place là où il ne gêne pas et ne dérange personne, alors que l'on continu à l'éliminer et à le combattre en "ouvrant" les espaces aménagés et cultivés, ou qu'à l'inverse, on laisse se "refermer" les zones délaissées.

L'arbre est utile et nécessaire partout, et ça tombe bien, car il est capable de **naître et de pousser spontanément** en tous lieux, et puis surtout parce que l'on ne pourra pas planter tous les arbres dont on aura besoin.

C'est bien de cette régénération naturelle des espaces que provient la grande majorité des arbres de notre "bocage", exception faite des arbres sylvicoles, fruitiers et ornementaux que l'on a (trans)plantés. Mais quels qu'ils soient, ces arbres ont été souhaités et choisis, conduits et parfois cultivés, à proximité, toujours accessibles et toujours prêts à servir. Des **essences de pays** qui s'implantent naturellement, à la place desquelles on ne pourrait parfois planter autre chose car elles qui sont les seules à pouvoir s'acclimater à leur environnement (qui ne laisse pas toujours le choix).

Ces arbres gratuits et si communs recèlent derrière les vulgaires "**repousses**" qui prolifèrent, une grande valeur potentielle. Ce sont des arbres du cru, qui collent à leur environnement car génétiquement et techniquement les mieux à même de s'adapter aux conditions du milieu, génétiquement et techniquement, et mieux préparés à anticiper le changement climatique.

Un héritage de la nature et du bons sens paysan, mais aussi un avenir plein de promesses pour un projet de territoire de grande envergure, ambitieux mais réaliste.

*De très
nombreux
espaces
propices et
disponibles...*



le bocage gascon vu d'avion à Ordan Larroque

Alignement de vieux chênes, Pavie

LE BOCAGE GASCON, UN PAYSAGE P

La Gascogne gersoise apparaît telle une mosaïque où cohabitent champs et prairies, cultures et élevages divers, routes et rivières, mais aussi des arbres et des boisements en tout genre qui les jouxtent ou en occupent les bordures, qui se fondent à la géométrie du sol et épousent les ondulations du relief.

Points, lignes, surfaces et masses d'arbres ponctuent ainsi une campagne, statistiquement peu boisée (environ 16%), où l'arbre est cependant un ingrédient essentiel du paysage.

Une palette végétale de quelques dizaines d'essences d'arbres, d'arbustes et de lianes suffit à composer des structures végétales les plus variées qui répondent à divers types de situations et d'usages, une diversité de figures à laquelle se réfère toujours la toponymie du Pays.



Des alignements, des voûtes, des allées... pas toujours plantés. Ces arbres sont nés naturellement mais ont été choisis voulus et ménagés par l'homme.





PAS SI ORDINAIRE

L'ARBRE ISOLÉ

L'arbre de parure ou arbre de culture et bien souvent les deux à la fois comme le noyer qui donne sa silhouettede, son bois, ses fruits à qui sait les lui demander (prendre).

L'arbre fidèle compagnon des points d'eau, sources et mares.

Ce vieux chêne séculaire a inévitablement commencé sa vie sous la forme d'une vulgaire plantule insignifiante.



L'ESCOUP OU LA TROGNE

L'arbre-têtard et l'arbre d'émonde, autrefois régulièrement taillé pour qu'il puisse produire plusieurs fois dans sa vie, donner une récolte de bois tout en conservant son fût. Nombreuses sont les trognes abandonnées du fait de l'exode paysan et de l'apparition de nouvelles sources d'énergie, notamment pour le chauffage.





Points, lignes, surfaces et masses d'arbres ponctuent les paysages du Pays d'Auch

Grands boisements de coteaux parfois dénommés "cousteyre"

LES HAIES

La segà ou la Haie champêtre, reine des bordures, décline toutes ses variantes tant en composition qu'en morphologies. Quelque soit sa hauteur, la haie gasconne est particulièrement fournie et maintenue épaisse. Souvent qualifiée de "libre" ou de "sauvage" et bien que patrimoine naturel d'un grand intérêt, elle n'existe que par la main de l'homme qui la taille et l'entretien pour la contenir.



Haies de prairies humides



Haies et vieil arbre



Haie haute et route :
une cohabitation sans soucis

Des haies qui bordent les berges des cours d'eau composent l'essentiel des ripisylves et sont localement nommées "bernède" de par la présence d'aulnes, ou vernes.

Dans la plaine qui longe les rivières, ou "ribère", des levées de terre endiguent les parcelles et forment des "casiers d'étalement" prêts à s'inonder en cas de forte crue, et qui participent à dissiper la force du courant. Arbres et arbustes fixent et prolongent les digues en formant de véritables "brise-crués" lorsque le casier déborde.



Bernède



Casier d'étalement des crues de la Baïse / château de Herrebouc, St Jean Poutge



LES BANDES BOISÉES

qui traversent la campagne abritent bien souvent un ancien chemin abandonné, lorsque ce n'est pas la bordure terreuse ou pierreuse ("rendail") d'un talus ou d'une corniche calcaire, apparemment arides, mais au pied desquels suinte une eau propice au développement des végétaux.



NATURA 2000

Le pays d'Auch recense deux sites Natura 2000 reconnus au niveau européen pour leur rôle d'habitat auprès d'une faune d'exception ou protégée, où l'arbre joue un rôle prépondérant : les coteaux et la vallée de la Lauze, près de Simorre, et les coteaux de l'Osse et du Lizet à Montesquiou.

LES GRANDS BOISEMENTS DE COTEAUX parfois dénommés "cousteyre", qui flanquent les pentes les plus abruptes et maintiennent des sols particulièrement instables sous leur couverture protectrice.

LES BOSQUETS OU BOSCS, dispersés au hasard de la trame foncière, valorisent et se déploient sur les parcelles les moins productives et les reliefs les plus fragiles.

Le sommet des collines les plus élevées (Tupé) sont coiffées d'une coupole boisée caractéristique, quelque soit la nature du sol, ou forment des "garences" protectrices à l'ouest des vieilles maisons.

À l'inverse, les petits causses pierreux au sol superficiel ("peyrusquet") réhaussent leur silhouette tabulaire d'un boisement étonnamment plat et horizontal.



Peyrusquet à Roquelaure



Bosquets ou Boscs dispersés



Tupé à Montégut

DES "BOUZIGUES" AUX "GARRIGÀS" À LA GASCONNE.

Les bouzigues désignent les landes qui se développent sur les pelouses sèches où prunelliers, ronces, églantiers, genévriers ... et surtout genêts prolifèrent.

... Avant de laisser place aux arbres et notamment le chêne pubescent ou chêne noir, "le garric", qui les transforme en boisements plus ou moins clairs sur des sols calcaires.





UN JUSTE MILIEU ENTRE FORÊT ET D



*une grande
surface boisée
ne peut pas
"compenser"
l'absence
d'arbres sur un
grand territoire
désert.*

La présence d'arbres est essentielle à la viabilité des territoires, comme à la pérennité et à la productivité de l'agriculture. C'est pourquoi la plupart des campagnes disposent d'un arbrement minimal, hérité d'aménagements agraires de grande envergure. D'abord parce que l'arbre était, au même titre que les cultures et l'élevage, un outil de production qui participait directement à l'économie rurale de la ferme. Ensuite parce qu'il joue un grand rôle protecteur, utile à l'ensemble de la collectivité, puisqu'il contribue à préserver les ressources vitales, les infrastructures et les constructions, les champs, les vignes, les prairies, la faune domestique et sauvage...

LA DIFFUSION DE L'ARBRE CHAMPÊTRE

Pour prodiguer tous ses bienfaits, l'arbre champêtre doit être diffus : une grande surface boisée ne peut pas "compenser" l'absence d'arbres sur un grand territoire désert.

Dans la mesure où l'ensemble du territoire est investi par la main de l'homme, la présence des arbres doit donc être gérée :

- dans l'espace, où la répartition des arbres doit être la plus équilibrée possible
- dans le temps, où un renouvellement continu doit être assuré, sans passage à vide, pour que toutes les classes d'âge soient représentées.



L'AGROFORESTERIE, la complémentarité optimale entre arbre et agriculture.

Des rangées d'arbres au cœur même de la parcelle cultivée ou pâturée, ça existait autrefois, ça s'est modernisé, c'est compatible avec la PAC, et c'est très productif.

Une idée iconoclaste qui séduit les agriculteurs participant à un programme régional de plantation.



ÉSSERT

PRODUCTION, PROTECTION ET PAYSAGE

Trois mots pour résumer les effets de la présence d'un arbre, des effets visibles et sensibles, mais surtout de nombreux services invisibles et insoupçonnés dont on peut tirer profit en matière de biomasse, d'énergie, d'aménagement, et de cadre de vie. On a oublié combien les plantes - et notamment les arbres - influent positivement sur les grands cycles et processus naturels : eau, sol, air, climat, biodiversité.

... Des processus dont ils sont issus par le phénomène de la photosynthèse qui, entre autre, transforme le gaz carbonique de l'air en matière solide !

L'ARBRE PARTENAIRE DE L'AGRICULTURE

L'arbre et la biodiversité offrent de nombreux services agro-écologiques et agro-environnementaux : protection climatique, mécanique et biologique des sols, cultures, élevages et bâtiments. Ils permettent la vie de d'une faune variée, nécessaire à l'équilibre et à la productivité des agrosystèmes : auxiliaires de cultures, améliorateurs du sol, pollinisateurs.

Aujourd'hui la production agricole est de plus en plus conditionnée au maintien de surface non cultivées, ou l'arbre a toute sa place : bandes végétalisées en bord de cours d'eau, haies, boisements, etc..



UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT À PART ENTIÈRE

Au confluent de multiples enjeux, l'arbre est aussi un équipement polyvalent, certes discret mais efficace et bon marché. Il est capable de prévenir, de résoudre ou d'atténuer de nombreux problèmes environnementaux et climatiques : érosion, inondation, sécheresse, désertification, ...

Pour nos territoires, disposer d'un arbrement sain et fonctionnel, sous la forme d'un réseau, au même titre que d'autres biens d'équipement, est devenu une urgence. Un défi vers lequel concourent différentes politiques publiques : loi sur l'eau, plan climat, trame verte et bleue, et même la politique agricole.



LA TRAME VERTE ET BLEUE, UN TISSU



LA HAIE RÉSERVOIR ET CORRIDOR HORS PAIRS

La haie est connue pour son effet de barrière ou de clôture, pour son rôle de corridor parce qu'elle est une trame linéaire, et beaucoup moins pour l'effet de "lisière" qu'elle génère ; elle est un espace de contact et d'échange, un milieu mixte à la fois ouvert et fermé, à l'ombre et à la lumière.

UNE GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRE : POINTS – LIGNE – SURFACE

Mesure phare du Grenelle de l'environnement, la remise en bon état des **trames végétales** et des **milieux d'eau** est une démarche visant à maintenir la biodiversité et à assurer la continuité écologique entre les différents "réservoirs" existants : points, cours et plans d'eau, éléments, linéaires et espaces "de verdure".

Il s'agit bien de reconstituer un réseau, une trame qui puisse tout relier avec des mailles plus ou moins lâches et distantes, une trame qui évite l'isolement et le trop grand éloignement d'espaces naturels et des espèces qu'il contiennent : ce qui leur serait préjudiciable voire fatal. Il convient donc de **conserver** et de **créer** des couloirs, des lieux de circulation pour la faune et la flore : des **corridors écologiques**. Ces couloirs et ces havres de biodiversité ne doivent pas absolument être jointifs ni se toucher de manière continue (connectivité spatiale), mais être **suffisamment maillés et rapprochés** pour jouer leur rôle de liaison (connectivité fonctionnelle).



L'ARBRE, INSTRUMENT DE LIAISON PRIVILÉGIÉ

La biodiversité n'est pas l'apanage de l'arbre, d'autant que les plantes herbacées et leurs diverses associations sont d'une plus grande richesse et plus variée que celles des arbres, sous nos latitudes tempérées.

Pour autant il joue un rôle essentiel et plus développé que la plupart des herbacées : de par sa taille, son rôle d'habitat, d'abri et de nourriture pour de nombreuses espèces, et sa grande capacité à enrichir et transformer son environnement.

Inclus de fait dans la trame verte, l'arbre est naturellement associé à la trame bleue : les bords d'eau sont les plus propices à son installation et à son développement de ripisylves vigoureuses, productives et exubérantes.



RÉMY BONNEVILLE

technicien à la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers

"La raréfaction de nombreuses espèces de la faune sauvage est essentiellement due à la disparition de couverts comme la haie, à la fois zone d'abri et de nourriture. Les chasseurs par l'intermédiaire de leur Fédération, essaient d'enrayer cette tendance, notamment en valorisant la végétation qui se développe spontanément, en bord de route, de fossés ou de cours d'eau... Une façon de reconstituer des lieux de nidification et d'alimentation pour de nombreuses espèces sans aucun investissement financier...en laissant faire la nature tout simplement!"

U DE BIENFAITS

UN RÉSEAU POUR FÉDÉRER

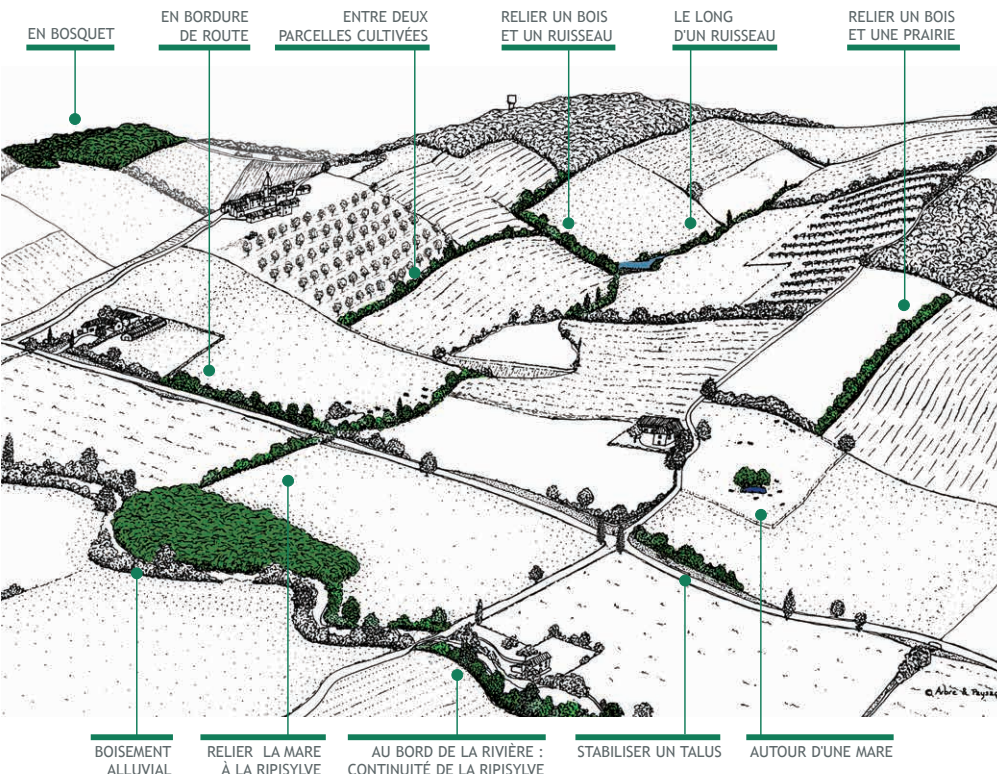
Les trames vertes et bleues qui maillent et mailleront nos territoires, dépassent largement le cadre de la biodiversité et assurent plusieurs fonctions essentielles (eau, sol, climat, air, biomasse...) qui interagissent pour améliorer notre environnement, aménager nos territoires et développer notre économie. Une opportunité pour que chacun à sa mesure, à toutes les échelles de territoire, de la grande collectivité au petit lopin privé, tous les acteurs de la société travaillent ensemble à un projet essentiel.

LES CHAMPS DU POSSIBLE...

Du jardin au bassin versant, nous sommes **tous concernés.**

Chacun peut agir, à **toutes les échelles du territoire** : particuliers, agriculteurs, communes, communautés de communes, syndicats de rivière, conseil généraux, gestionnaires de voirie....

PEU DE CONTRAINTES ET DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS



DES ARBRES QUI POUSSENT TOUT SEULS...

Végétation spontanée et régénération naturelle en Pays d'Auch



En bordure de chemins ruraux



Le long des voies ferrées

PROFITER DES MAILLES EXISTANTES



LES DÉPENDANCES VERTES, DES MORCEAUX DE NATURE À VALORISER

Entre les routes nationales, les routes départementales et les voies communales, on estime à près de 5 000 km² la surface des dépendances vertes, soit plus que la surface totale des 7 parcs nationaux !

La trame verte et bleue du "bocage gascon" s'est effilochée. Nombreux sont les maillons manquants, les pièces détachées, qu'il est possible de raccommoder de manière rationnelle, sans vouloir reconstituer le maillage d'antan, et surtout sans contrarier les activités humaines, mais en utilisant justement les espaces délaissés par ces mêmes activités : des surfaces et des linéaires pérennes ou "fixes" qui peuvent être valorisés autrement.

Un terrain d'action immense qui donne sa chance à l'arbre, et qui permet sans tout laisser "s'enarbrier", de profiter des sites où l'arbre peut s'épanouir et rendre service à tout le monde.

DES OPPORTUNITÉS NOMBREUSES ET VARIÉES

sont à saisir pour profiter de la capacité de l'arbre à se propager, à s'auto-régénérer et à remplir les "vides" :

Les surfaces enfrichées que l'on s'évertue parfois à maintenir "ouvertes", les pentes inaccessibles que l'on "nettoie" péniblement, les sols superficiels ou trop secs ou trop humides, que l'on cultive coûte que coûte, les talus et les fossés que l'on broie, brûle désherbe plus que de raison, ...

Tous les espaces orphelins, les recoins oubliés, les angles morts, les réservations et les interstices enclavés, tous ces "no man's land" collatéraux qui résultent de l'aménagement et de la construction d'infrastructures, que l'on s'acharne à entretenir, à raser, à laisser ouverts et tondu ...

Tous les espaces riverains, les bords de champs, de routes, de rivières, d'innombrables linéaires que l'on "tient propres" et qu'il est nécessaire de surveiller et de gérer.

REGARDER ET FAIRE AUTREMENT

Beaucoup de ces espaces sont non seulement vides, mais encore une charge, puisqu'ils ne servent dans la grande majorité des situations, qu'à être entretenus.

Une contrainte, une situation négative et coûteuse, que l'on peut facilement inverser en les transformant en des zones productives, en valorisant leur capacité à fournir de la



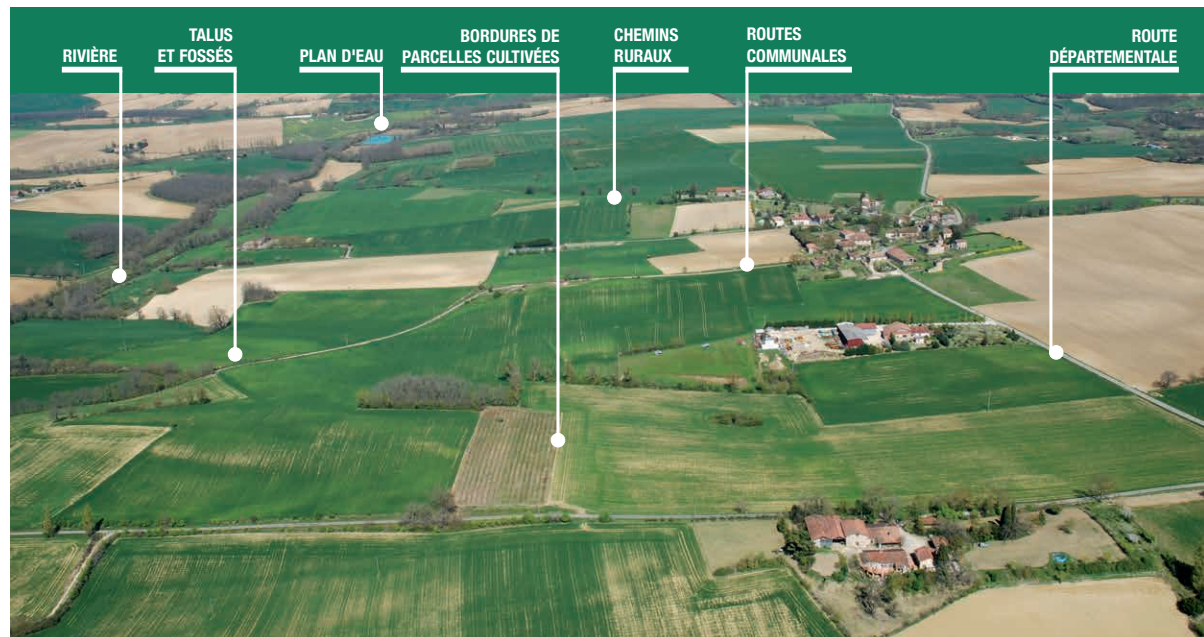
En haut des talus routiers

: UN POTENTIEL CONSIDÉRABLE

biomasse, du bois, de la biodiversité, en créant des lieux à la fois utiles et agréables...

La nature est gratuite et l'on peut ainsi réaliser des aménagements basés sur la recolonisation naturelle de ces vides par l'arbre, des aménagements fonctionnels, économes et peu coûteux en entretien, sans aucun investissement financier, juste en modifiant leur mode de gestion.

Un investissement rentable qui permet d'ailleurs de réduire le coût d'entretien de ces espaces car arbres et arbustes, en occupant la place de l'herbe, nécessitent un entretien et une fréquence d'intervention moindres.



LES MAILLES EXISTANTES : UN POTENTIEL CONSIDÉRABLE



Futur Chêne séculaire?



Certains talus sont encore trop souvent malmenés

GÉRER LES "BORDURES" : ROUTES & RIVIÈRES

Comme toute la Gascogne gersoise, le Pays d'Auch dispose d'un tissu de voiries (routes et chemins en tout genre) et de cours d'eau (de toutes tailles) extrêmement serré.

On estime que le Gers est parcouru de 10 000 km de voirie et de 10 000 km de cours d'eau.

Limite de parcelle, de propriété, bord de route et de rivière, de lac ou de mare, rives de chemin et de ruisseau, fossé et talus, ... tout est bon à aménager avec l'arbre, c'est-à-dire à envisager de manière différenciée et concertée, de manière adaptée à chaque situation. En s'intéressant uniquement au maillage très serré de voiries et de cours d'eau, il est possible de mettre en œuvre un projet de grande envergure, simplement en changeant de pratique et d'habitudes.

Gérés essentiellement par la collectivité, les routes et les rivières constituent autant d'opportunités pour mettre en application une gestion de la régénération naturelle, et faire démonstration de son bien fondé et des bonnes techniques à mettre en œuvre. Cette gestion, au-delà d'un simple entretien, peut déboucher sur une nouvelle activité de valorisation du bois, respectueuse de la biodiversité et participant à la protection de l'eau et des sols, autant d'enjeux collectifs....

Les routes et les chemins sont bordés d'accotements parfois très larges.

Ce qui ne réjouissait pas toujours le cantonnier!

Ces "dépendances vertes" étaient plantées pour l'ombrage de la chaussée, pour produire des fruits, au grand bonheur du passant, mais encore et surtout pour fournir du bois. En respectant les règles de la sécurité routière, et les gabarits de circulation, arbres et arbustes peuvent avantageusement être maintenus pour limiter l'érosion, les glissements de terrain et autres coulées de boue, et diminuer les surfaces à débroussailler régulièrement.



Printemps 2008



Automne 2011



Recolonisation des berges après destruction de la ripisylve

MATHILDE ANDRÉ,

technicienne rivière Grand Auch Agglomération

Les berges des cours d'eau sont naturellement des espaces propices à la régénération de la végétation. Souvent l'absence de la ripisylve est significative d'un entretien trop draconien ou inadapté de cette dernière. Un simple arrêt d'une mauvaise pratique peut permettre à la ripisylve de se développer. Mais c'est sur l'ensemble du réseau hydrographique, du petit fossé jusqu'à la rivière, et sur le bassin versant qu'une végétation pérenne doit trouver sa place afin de réguler naturellement et à grande échelle des mouvements d'eau et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Jeune haie spontanée d'une quinzaine d'années

La mise en place de cette haie n'a rien coûté. Elle n'a pas été plantée, on l'a simplement laissé se développer. Pour l'heure essentiellement constituée de Frênes, elle suit son évolution naturelle et est en train de se diversifier. **Un aménagement gratuit qui rend de nombreux services !**



Les rivières et les cours d'eau sont des milieux d'une grande productivité. Ils prodiguent une ripisylve que savaient exploiter les riverains, et que les meuniers prenaient un soin particulier à gérer. Son abandon et sa capacité à se développer avec vigueur, lui a souvent valu d'avoir été entretenue sans beaucoup d'égard, avec des techniques brutales et des machines inadaptées, engendrant d'importants problèmes d'instabilité des berges et de mauvaise qualité de l'eau.

Aujourd'hui les modes de gestion se sont adaptées à la fragilité et à la dynamique du milieu. Les abords des rivières et cours d'eau sont protégés par une **bande végétalisée**, et non pas simplement enherbée, destinée à filtrer et dépolluer les eaux de ruissellement, et où l'arbre a toute sa place.



Avec ripisylve : eau claire et berges stables



Ripisylve et bande enherbée



Début de "reconquête" de la ripisylve



Recrus d'Érable champêtres

Colonisation par des Genêts

LA VÉGÉTATION SPONTANÉE



UNE VÉGÉTATION GRATUITE ET GÉNÉTIQUEMENT ADAPTÉE

La générosité de la nature

La nature met à notre disposition des végétaux gratuits, biologiquement et techniquement adaptés au contexte local et aux contraintes du milieu.

Avant même d'envisager toute plantation, une réflexion pour valoriser la végétation spontanée devrait toujours être engagée.

L'adaptation génétique

Les végétaux qui "poussent tout seul" sont issus de la sélection naturelle, améliorant leur résistance par leur adaptation permanente aux contraintes du milieu, ils sont de fait les plantes de l'avenir.

“Plus altruistes et prévoyants, les chênes se sont organisés en tribus formées de plusieurs espèces, n'hésitant pas à s'entraider, voire à s'hybrider à chaque fois que la nécessité ou la survie l'imposait”

Antoine Kremer

UN DÉVELOPPEMENT ORGANISÉ

Dans le processus d'installation de la végétation spontanée, on distingue généralement deux types de végétation : **la végétation pionnière et les recrus.**

La végétation pionnière (accrus) se caractérise par des espèces telles que la ronce, le genêt ou le prunellier qui colonisent les milieux laissés à l'abandon, ou sans entretien. Souvent mal-aimées, c'est pourtant grâce à leur présence que d'autres espèces, plus exigeantes, pourront s'implanter suivant le processus naturel d'évolution et de développement de l'écosystème (la succession écologique) vers un stade climacique.

Le Climax désigne un état théorique de stabilité d'un milieu au regard des contraintes locales (sol, climat, topographie...). C'est le stade final de la succession écologique.

Les recrus sont quant à elles, issues d'arbres ou d'arbustes déjà en place mais ayant été arrasés. Ce sont des rejets de souche qui se développent dès l'arrêt des broyages, par un processus naturel de **recrutement**.

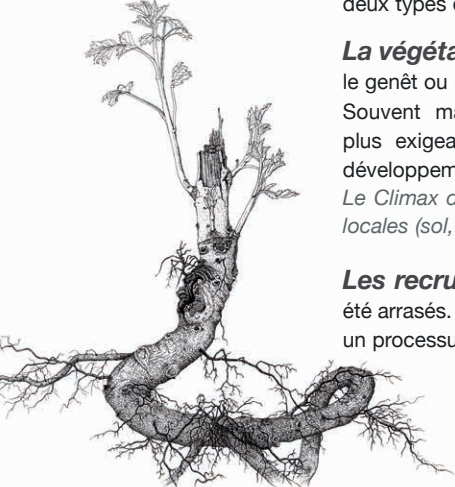




Photo : Bernard Gambier

HERVÉ BELLAT

Président de l'Association Botanique Gersoise

La flore gersoise compte 1353 espèces différentes, dont 13 protégées au niveau national et 24 au niveau départemental et régional.

Quasiment toutes sont dites "spontanées", c'est-à-dire capables de se développer sans aucune intervention humaine.

Le maintien voire le développement de cette diversité végétale est donc conditionnée par la présence d'espaces où elle puisse se développer librement.

UNE NATURE INVENTIVE ET OPPORTUNISTE

Les végétaux ligneux utilisent divers processus pour survivre et se multiplier.

La plupart des plants naturels et spontanés, sont le fruit d'une reproduction sexuée, ce qui est un gage de diversité et de variabilité non négligeable. Mais les végétaux présentent également de nombreuses potentialités de régénération végétative : drageonnage, marcottage, rejet de souche des cépées, ...

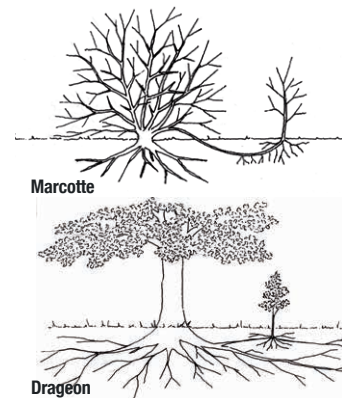
LA RONCE, berceau du Chêne et de bien d'autres plantes...

Injustement redoutée et combattue, la ronce, dont on dénombre au moins 400 espèces, est une des plantes les plus utiles du règne végétal. Essence pionnière, elle est une des premières à coloniser les terres nues ou délaissées.

Contrairement aux idées reçues, **elle est une chance voire une condition au bon développement ultérieur d'autres végétaux** :

Ses puissantes racines décompactent profondément le sol / Ses déchets donnent un humus d'une très grande qualité, fertilisant ainsi les sols les plus médiocres / En accueillant une multitude d'animaux, les ronciers récoltent beaucoup de graines différentes qui donnent des jeunes plants d'arbres et d'arbustes naturellement protégés des assauts des chevreuils / Elle sélectionne les sujets les plus vigoureux, les oblige à se dresser au dessus d'elle et à s'élever vers la lumière.

Parfois symbole de manque d'entretien, difficile à accepter, le roncier est un passage délicat, mais rapide et nécessaire à l'installation d'une végétation ligneuse variée et adaptée.



Le roncier : un passage rapide et nécessaire

La ronce, ressource pour les pollinisateurs



Sélection, Repérage et protection d'un chêne d'avenir



Maintien de la végétation sur le tiers supérieur du talus

ASSISTER LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE

La végétation spontanée, disponible "gratuitement", est à l'heure actuelle très peu valorisée et exploitée alors que non seulement les végétaux ne coûtent rien, mais de surcroît, les frais d'entretien sont diminués voire annulés (rappelons que la destruction systématique des ligneux, notamment en bordure de voirie, coûte cher).

Par des techniques simples mais rigoureuses de sélection et de protection des jeunes arbres et arbustes, on peut constituer à peu de frais, un aménagement dont on orientera la forme et le développement : haie, alignement d'arbres, etc...



L'entretien vertical régulier d'une haie ne coûte pas plus cher qu'un passage d'épaveuse au sol.

REPÉRER DES ZONES : UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Il n'est évidemment pas question d'installer des linéaires arborés partout où il y a du vide, il convient de s'adapter à la variété des situations et des contextes. Il faut avant tout sélectionner prioritairement les zones pertinentes selon différents critères :

- Seront retenues les zones nécessitant une lutte contre l'érosion, un rétablissement de connexions écologique, la présence d'espèces végétales rares ou protégées ou un simple agrément.
- Seront exclues les zones présentant des points de vue sur le paysage ou des points de visibilité en bordure de voirie où les exigences de sécurité sont la priorité.

CHOISIR LES FORMES ADAPTER LES INTERVENTIONS

Bosquets, bouquets, haies, alignements, arbres isolés,... tout comme pour la plantation, de nombreuses formes d'aménagement sont réalisables en utilisant la végétation spontanée.

Pour la formation "continues" (haies, bouquets, bosquets), il s'agira de mettre en place des mesures de contention alors que pour obtenir des alignements, des mesures de protection seront nécessaires.





Un dialogue est nécessaire entre gestionnaire de voirie et riverains pour accepter que l'accotement se "salisse" temporairement et faire en sorte qu'arbres et arbustes ne gênent personne. Une formule qu'il ne s'agit pas de généraliser partout pour des raisons paysagères, mais surtout, de sécurité routière.

RELLE

MESURES DE CONTENTION

trames grises : les abords routiers

En bord de voiries, les hauts de talus se prêtent particulièrement à l'installation de la végétation ligneuse. Le fauchage ou broyage des accotements et de la base du talus sont évidemment maintenus pour des raisons de sécurité routière. On préconisera généralement, selon la hauteur du talus, de conserver 2 passes de bras d'épaveuse à partir du fond de fossé et de maintenir la végétation sur le tiers supérieur du talus. Au bout de deux à trois ans, la végétation s'est normalement bien installée. Une contention latérale peut alors être nécessaire.

trames bleues : les bords de cours d'eau et leur bande végétalisée

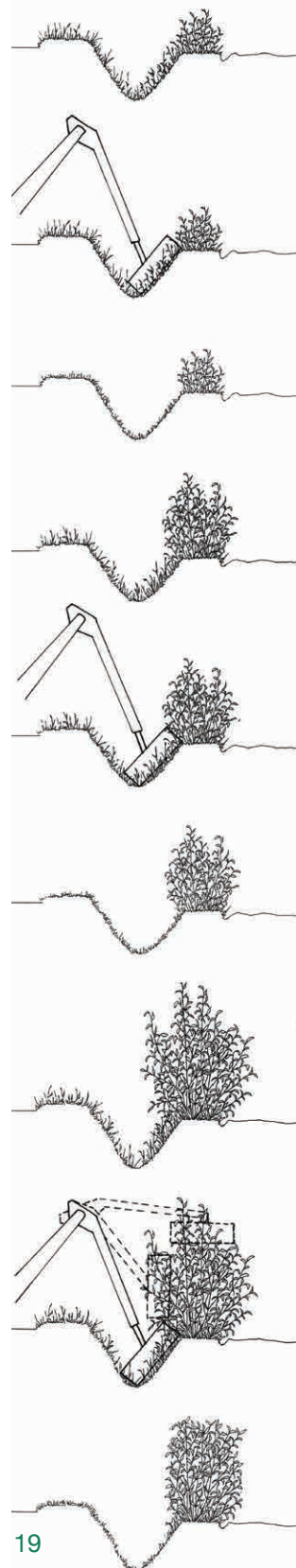
En bord de cours d'eau, on procédera de même, en laissant la végétation s'installer sur les berges (ou partie de berges). On veillera à ne pas laisser s'installer certaines espèces considérées comme invasives ou dont le système racinaire trop superficiel n'est pas adapté au contexte de berges.



MESURES DE PROTECTION

Quelque soit le lieu, ces mesures consistent en la sélection de sujets d'avenir en vue de la formation d'alignements réguliers ou non. Il s'agit de protéger des plants déjà en place afin qu'ils ne soient pas détruits lors de l'entretien régulier (fauchage) de la zone sur laquelle ils ont poussé.

La simple pose d'un piquet et d'une protection anti-cervidés permettra à l'opérateur en charge de l'entretien de la zone, de visualiser et "d'épargner" les plants en question.





Ces chênes ont-ils été plantés, ou les a-t-on simplement laissé se développer?...



Au bord des cours d'eau, une végétation exubérante prolifère spontanément

RÈGLES D'INTERVENTION

Un entretien régulier

Concernant les haies et plus généralement les arbres et arbustes, il est préférable d'intervenir régulièrement et avec modération ; les travaux mis en œuvre doivent être légers, non traumatisants pour les végétaux et de faible coût.

La période idéale pour la taille d'entretien des végétaux, s'étend de novembre à février. Il convient de toujours intervenir en dehors des périodes de reproduction et nidification des animaux, de floraison de nombreux végétaux, de montée de sève (printemps-été).

L'outil adapté

Le broyeur (épareuse) peut être utilisé seulement si les branches à couper ont un diamètre inférieur à 2 cm. Sinon, on le réservera à l'entretien des bordures enherbées et pour broyer le bois taillé.

La taille-haie précis et rapide, permet un travail respectueux des arbres pour des branches de diamètre inférieur à 3 cm.

L'utilisation d'un outil inadapté pour la taille des haies (un broyeur par exemple) entraîne des dégradations importantes sur les végétaux qui sont autant de portes d'entrée pour divers parasites et pathogènes.



Entretien régulier



Dégâts d'une épareuse



Terre raclée par l'épaveuse

LA HAUTEUR DE COUPE

Sur les zones laissées enherbées et fauchées régulièrement (2 fois par an), il faut veiller à respecter une hauteur de coupe d'au moins 10 cm.

En effet, sans compter l'usure prématurée des outils et la surconsommation de carburant qu'elle induit, une faible hauteur de coupe favorise les plantes annuelles au détriment des vivaces et aggrave les phénomènes d'érosion en mettant les sols à nu.

LA GESTION DES PLANTES INVASIVES

Lorsqu'on laisse s'installer la végétation spontanée, ce n'est pas sans risque de voir se développer des espèces invasives, au détriment d'essences locales. Aussi, faut-il particulièrement veiller à leur contrôle et leur destruction éventuelle.

En effet, ces espèces indésirables et très envahissantes jouent un rôle important dans le mécanisme de perte de diversité biologique. Il s'agit d'espèces exogènes, introduites par l'homme, qui se naturalisent et induisent par leur prolifération, des changements significatifs de composition et de fonctionnement des écosystèmes.

Quelques exemples de ligneux reconnus invasifs en Pays d'Auch :

- l'Érable negundo (*Acer negundo*),
- le Faux-vernis du Japon (*Ailanthus altissima*),
- l'Arbre à papillons (*Buddleia davidii*),
- le Robinier faux-acacia (*Robinier pseudoacacia*),
- le Sumac de Virginie (*Rhus typhina*).



Le Buddleia affectionne les bords de cours d'eau

L'Ailante est très prolifique au bord des routes

Le Sumac de Virginie



HAIES SEMI-SPONTANÉES

Le but est d'accélérer le processus naturel de colonisation. Il s'agit de disposer au sol des rameaux fructifiant d'arbres et arbustes d'essences champêtres résultant de la taille d'entretien de haies et bosquets voisins. Les rameaux sont disposés en andain par enchevêtrement des branchages sur au moins 1,50 mètre de large et 60 à 80 cm de haut. Des piquets sont mis en place tous les 5 mètres afin de maintenir les branchage et de favoriser la pose d'oiseaux, grands pourvoyeurs de graines en tous genres... On laisse ensuite la végétation ligneuse se développer, en surveillant néanmoins l'éventuelle apparition de plantes invasives qu'il convient, le cas échéant, d'arracher manuellement.



Plutôt que d'être brûlées, ces branches auraient pu être valorisées

DES PRODUITS A VALORISER



Une haie de
1 kilomètre de
long et 3 mètres
de large fournit
15 à 25 m³ de
Bois Raméal
Fragmenté (BRF)
chaque année.

BIODIVERSITÉ – BIOMASSE – BOIS

Refuge de biodiversité et pourvoyeur incontestable de ressources vitales (oxygène l'air, purifie l'eau, retient et nourrit le sol, stocke le carbone), l'arbre s'affirme aussi comme un outil incontournable d'aménagement et d'embellissement **mais encore comme un outil de production (bois et biomasse).**

L'arbre est un indispensable fournisseur de biomasse : bois d'œuvre, bois de construction, bois d'industrie, bois-énergie, bois de chauffage, bois-matière organique pour l'amendement des sols, mais aussi ressource alimentaire (fruits/baies/substances médicinales et tinctoriales).

DIVERS PRODUITS POUR DIVERS USAGES

En terme de valorisation du bois, le marché de l'énergie et des matériaux a conduit à négliger voire à abandonner l'exploitation de l'arbre hors-forêt, alors qu'il constitue un gisement d'intérêt d'autant qu'il regroupe de nombreuses essences précieuses. Le chêne mais aussi le frêne, l'érable, le charme, le merisier, l'alisier, l'aulne sont des bois très utiles en construction.

Elément fixe du paysage aux contributions indispensables à l'ensemble de la collectivité, les arbres sont encore trop perçus comme une contrainte et une charge d'entretien, alors qu'ils peuvent être directement valorisés sous diverses formes. Sans compter que leur formidable capacité de renouvellement en font des centrales de production quasi-inépuisables.

Empruntées aux usages du passé ou résolument innovantes, de nouvelles techniques permettent à chaque partie de l'arbre de trouver un débouché :

- Le tronc sera du bois d'œuvre ou de construction,
- les grosses branches feront du bois de chauffage sous la forme de bûches ou de bois décheté en plaquettes
- les sous-produits (branches et brindilles) seront utilisés comme paillage et amendement du sol sous forme de BRF (Bois Raméal Fragmenté).



LES BANDES VÉGÉTALISÉES : UN FORT POTENTIEL DE PRODUCTION

En bordure de ruisseau, la végétation ligneuse trouve un terrain particulièrement propice à son développement du fait de la présence de l'eau et de sols souvent riches. : une opportunité pour transformer les contraintes de la conditionnalité des aides PAC et de la Directive Nitrates, en des zones hautement productives....

VALORISER LA VÉGÉTATION SPONTANÉE

Bien que les statistiques démontrent que la forêt progresse, face à une demande croissante, notamment de bois-énergie, d'ici à quelques décennies nous manquerons de bois. Or **nous ne pourrions pas planter tous les arbres dont nous aurons besoin dans un futur déjà proche.**

Laisser pousser la végétation spontanée là où c'est possible offre un potentiel non négligeable de production de bois et de biomasse.

un machinisme performant et adapté

Outils forestiers, Sécateurs, Lamiers, Taille-Haies, ..., il existe aujourd'hui sur le marché, de nombreux outils adaptés pour un entretien mécanique des ligneux, respectueux des végétaux et performant.

Développées en partenariat avec des gestionnaires de voiries, certaines machines sont aujourd'hui capables, en une seule opération, de tailler les haies, broyer les branches et d'aspirer le broyat obtenu vers une remorque solidaire du tracteur. Un seul opérateur suffit pour réaliser l'ensemble des opérations.



Isolant panneau de bois



Chauffage, poêle à bois



Fenêtres en Frêne



Paillage BRF



Construction ossature bois

à découvrir aussi...



Réalisé par



10 av de la Marne 32000 AUCH
 tél. 05 62 60 12 69 / fax. 05 62 63 14 58
 contact@arbre-et-paysage32.com
www.arbre-et-paysage32.com
www.arbres-en-campagne.fr



Arbre & Paysage 32 est membre de



et de l'AFAC

Avec le soutien de

